

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Section 1 : Identification du produit et de la société

Noms des produits : DURA-INK®

Codes des produits :

DURA-INK® 200	96916, 96917, 96915, 96914, 96540, 96541
DURA-INK® 10	96076, 96077
DURA-INK® 15	96022, 96023, 96025, 96026, 96033, 96068
DURA-INK® 25	96222, 96223, 96233, 96234
DURA-INK® 55	96528, 96529, 96530, 96531, 96532, 96533
DURA-INK® 60	96535
DURA-INK® 60	96536
DURA-INK® 60	96537
DURA-INK® 60	96538

Utilisation du produit : Marqueur pour les surfaces dures.

Fournisseur : LA-CO Industries, Inc.
 1201 Pratt Boulevard
 Elk Grove Village, IL.
 60007-5746
 E-mail Contact: customer_service@laco.com

Numéro de téléphone : (847) 956-7600

Fax: (847) 956-9885

Numéro d'urgence : CHEMTREC: (800) 424-9300

Section 2 : Identification des dangers

Vêtements de protection	Classification SGH	SIMDUT (Canada)
Non nécessaire lors d'une utilisation normale	Pas classé comme étant dangereux	Pas contrôlé

Aperçu en cas d'urgence : La peinture que contient ce marqueur est composée d'ingrédients inflammables et considérés comme dangereux en cas d'inhalation de leurs émanations. Une utilisation normale de ce marqueur n'entraîne pas d'exposition à des substances dangereuses.

Apparence, couleur et odeur : La peinture liquide dans une bouteille de plastique avec une pointe à bille. Odeur d'alcool.

É.-U. : Selon la norme de l'OSHA sur l'évaluation des dangers (29 CFR1910.1200), ce produit n'est pas une substance dangereuse. Ce produit respecte la définition d'un « article ».

Canada : Ce produit n'est pas un produit contrôlé en vertu du SIMDUT. Ce produit respecte la définition d'un « article fabriqué »; il n'est donc pas régi par la réglementation de la *Loi sur les produits dangereux*.

Européenne (UE) : Selon la directive 1999/45/EC et ses amendements, ce produit n'est pas classé comme étant dangereux. Ce produit contient une petite quantité d'une substance liquide comportant des ingrédients dangereux. Cependant, l'utilisation du produit ne devrait entraîner aucun dégagement du liquide et il comporte une barrière prévenant l'exposition de l'utilisateur et de l'environnement.

Effets potentiels sur la santé : **AIGUË (court terme) : Voir la section 8 pour les contrôles d'exposition.**

Voies d'exposition pertinentes : Contact avec la peau.

Inhalation : Aucune exposition à des substances dangereuses à prévoir lors de la manipulation de ce produit en vue de l'utilisation prévue.

Ingestion : N'est pas une voie d'exposition anticipée. Faible toxicité par ingestion.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Section 2 : Identification des dangers

Peau : L'utilisation normale du marqueur ne devrait pas causer d'effet nocif. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Yeux : N'est pas une voie d'exposition anticipée. Le contact avec la peinture liquide provoque une irritation oculaire.

CHRONIQUE (long terme) : Voir la Section 11 pour des données toxicologiques.
Aucun effet à long terme sur la santé n'est prévu dans le cas d'une utilisation normale du marqueur. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Section 3 : Composition et information sur les ingrédients

Ingrédients dangereux :

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>Classifications SGH</u> selon la SGH (UNECE 3 ^{me} édition révisée)
<i>n</i> -Propanol	71-23-8	50 - 70	Flam. Liq. 2; H225 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H336
Éthanol	64-17-5	30 - 60	Flam. Liq. 2; H225
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	10 - 25	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336
<i>n</i> -butanol	71-36-3	7 - 13	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302 STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H336
Acides résiniques	73138-82-6	7 - 13	Skin Sens. 1; H317
Isopropanol	67-63-0	1 - 5	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336
4-(phénylazo)benzène-1,3-diamine	495-54-5	1 - 2,5	Muta. 2; H341 Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410

Section 4: Premiers soins

- Inhalation :** Si une personne présente des symptômes, enlevez la source de contamination ou amenez la personne à l'air frais et consultez un médecin.
- Contact oculaire :** Aucun effet attendu. En cas d'irritation, rincez avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
- Contact cutané :** Aucun effet attendu. En cas d'irritation, rincez doucement la peau à l'eau courante tiède pendant 5 minutes. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
- Ingestion :** En cas d'irritation ou de malaise, consultez un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Caractéristiques d'inflammabilité :	Les marqueurs contiennent une petite quantité de liquide inflammable. Point d'éclair=13°C.
Procédé d'extinction approprié :	Pour éteindre un petit incendie, utiliser de l'eau pulvérisée, de la poudre chimique, du dioxyde de carbone ou de la mousse anti-alcool. Pour éteindre un incendie important, utiliser du dioxyde de carbone, de la poudre chimique, de la mousse anti-alcool ou de la mousse polymère. Pour éteindre un incendie de liquide inflammable, les mousses de lutte contre les incendies constituent la méthode de choix. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir des contenants exposés aux flammes.
Procédé d'extinction inapproprié :	Pas disponible
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs mécaniques :	Sans objet
Sensibilité aux décharges d'électricité statique :	Sans objet
Dangers propres à la substance chimique :	L'incendie peut libérer des gaz toxiques et irritants.
Équipement de protection et précaution de lutte contre l'incendie :	Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à surpression, ainsi qu'un équipement de protection couvrant tout le corps.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions personnelles :	Pour les grands déversements de la peinture liquide, porter des vêtements de protection et aérer la zone. Prévoir une ventilation adéquate pour maintenir le taux d'émanation sous les limites d'exposition.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Empêcher la peinture d'atteindre les égouts et les cours d'eau.
Méthode de confinement :	Pour les grands déversements, arrêter le déversement, s'il n'est pas dangereux de le faire.
Méthode de nettoyage :	Utiliser un matériau absorbant pour recueillir un déversement liquide. Placer le matériau absorbant contaminé dans un contenant hermétique et jeter celui-ci en respectant tous les règlements applicables.

Section 7: Manipulation et stockage

Manutention :	Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des flammes nues, des surfaces chaudes. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Stockage :	Tenir au frais, <50°C. Conserver le produit dans un endroit frais et sec, loin de la lumière directe du soleil, de la chaleur, des flammes et de toute source d'allumage. Garder les marqueurs bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Section 8: Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Lignes directrices en matière d'exposition

Des concentrations dans l'air mesurables des substances de composition ne sont pas attendues lorsque ces produits sont utilisés aux fins pour lesquelles ils sont conçus. Consultez les autorités locales pour connaître les limites d'exposition acceptables.

Contrôles d'exposition

Mesures d'ingénierie : Non nécessaire dans le cas d'une utilisation normale.

Protection individuelle :

Protection des yeux/visage : Non nécessaire dans le cas d'une utilisation normale.

Protection cutanée : Non nécessaire dans le cas d'une utilisation normale.

Protection respiratoire : Non nécessaire dans le cas d'une utilisation normale.

Mesures générales d'hygiène : Éviter de respirer les vapeurs. Ne pas ingérer. Éviter contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de portée des enfants.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

État physique :	Marqueur solide contenant de la peinture liquide.	Point d'éclair et méthode de lutte contre les incendies :	13°C (55°F)
Apparence, couleur et odeur :	Marqueur cylindrique, odeur d'alcool.	Température d'autocombustion :	287°C (548°F) (liquide)
Seuil d'odeur :	Pas disponible	Limites d'inflammabilité :	Pas disponible
pH :	Sans objet	Pression de vapeur :	19 hPa (liquide)
Gravité spécifique (eau = 1) :	Pas disponible	Densité de vapeur:	Pas disponible
Coefficient de distribution :	Pas disponible	Taux d'évaporation :	Pas disponible
Solubilité :	Sans objet	Point/plage d'ébullition :	78°C (172°F)
Viscosité :	3 mPas (liquide)	Point de fusion :	Pas disponible
Température de décomposition:	Pas disponible	Teneur en COV :	80% (liquide)

Section 10: Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Stable à température ambiante.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter les températures >60°C.

Substances incompatibles : Pas disponible

Produits de décomposition dangereux : Sans objet

Risque de réactions dangereuses : Sans objet

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Section 11: Information toxicologique

<u>Données sur la toxicité aiguë</u>	Les données sur la toxicité aiguë de ce produit ne sont pas disponibles. On ne s'attend à des effets nocifs à la suite de l'exposition à ce produit lors de l'utilisation prévue.
<u>Données sur la toxicité chronique</u>	
Cancérogénicité :	L'utilisation normale de ce produit ne cause pas l'exposition à des substances qui sont considérées comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes par l'ACGIH, l'OSHA, le NTP ou le CIRC.
Irritation :	L'utilisation normale du marqueur ne devrait pas causer d'effet nocif.
Corrosivité :	Sans objet
Sensibilisation :	Sans objet
Effets neurologiques :	Ne s'applique pas à une utilisation normale du marqueur.
Effets génétiques :	Ne s'applique pas à une utilisation normale du marqueur.
Effets sur la reproduction :	Ne s'applique pas à une utilisation normale du marqueur.
Effets sur le développement :	Ne s'applique pas à une utilisation normale du marqueur.
Autres effets nocifs :	Ne s'applique pas à une utilisation normale du marqueur.
Effets sur les organes cibles :	Ne s'applique pas à une utilisation normale du marqueur.

Section 12: Information écologique

Écotoxicité :	Pas disponible
Persistance/dégradabilité :	Pas disponible
Bioaccumulation/accumulation :	Pas disponible
Mobilité :	Pas disponible

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthode d'élimination des déchets :	Ne PAS verser dans les égouts, sur le sol ou dans un plan d'eau. Stockez la matière en vue de l'éliminer, comme il est indiqué dans la section 7, portant sur la manutention et le stockage. Un marqueur épuisé est considéré comme « vide » de tout liquide. Éliminez le produit en respectant les lois et les règlements locaux, de l'État et fédéraux.
--	--

Section 14: Information sur le transport

Hazardous Materials Regulation (DOT 49CFR) des É.-U. :	<i>Small quantity exception</i> DOT 49CFR173.4. DOT 49CFR173.4a Excepted quantity, Class 3 Flammable Liquid
Transport des marchandises dangereuses (TMD) du Canada :	Quantité limitée / excepté
ADR/RID :	Quantité limitée / excepté
IMDG :	Quantité limitée / excepté
OACI/IATA :	Quantité limitée / excepté

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Section 15: Information sur la réglementation****É.-U. :**

Statut du TSCA : Tous les ingrédients de ce produit figurent à l'inventaire du TSCA.
SARA Title III
Sect. 302/304 : Aucune
Sect. 311/312 : Inflammable
Sect. 313 : Isopropanol
Quantité à déclarer CERCLA : Sans objet

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le *Règlement sur les produits contrôlés* et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le *Règlement sur les produits contrôlés*.

Statut du SIMDUT : Non contrôlé. Ce produit respecte la définition d'un « article fabriqué ».

Déclaration de substance nouvelle : Tous les ingrédients de ce produit figurent dans la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada.

INRP: Sans objet

Classification de la UE:

EINECS Tous les ingrédients de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS.
Symbole : Selon la réglementation (EC) No 1272/2008. et ses amendements, ce produit n'est pas classé comme étant dangereux.

Section 16: Autre information**Information sur la préparation:**

Date de révision : 2014-01-13

Clause de non responsabilité du fournisseur :

Cette information est fournie en se basant sur des données disponibles, qui sont exactes et sûres au meilleur de nos connaissances. LA-CO INDUSTRIES, Inc. ne déclare pas que cette fiche est complète ou exacte. Les données ci-incluses sont fournies sous la condition que les personnes recevant celles-ci feront leurs propres déterminations et l'applicabilité de leurs intentions avant l'utilisation. En aucun moment, LA-CO INDUSTRIES, Inc. n'assume pas la responsabilité pour les dommages de toutes natures résultant de l'utilisation ou de la confiance relativement à ces données